



# FLASH INFO

## CE PNC

28 juin 2019 #244



## « On recentre sur ce qui peut rester » L'ambition de notre DG !

### Orientations stratégiques

La rationalisation de la flotte visant à réduire le nombre de charges à 51 avec la sortie des ATR et des ERJ 145 verra de facto une diminution des effectifs.

### La politique d'attrition continue !

Le DOA Christophe BAULARD a précisé qu'il fallait en moyenne 5-6 équipages par avion pour calculer le dimensionnement des effectifs PN. Cela dépend également des lignes (si celle ci comprennent ou non des nuits courtes...)  
**51 charges avions serait la limite de rentabilité de notre structure !** La question sur la sortie des CRJ 700 n'est pas à l'ordre du jour puisque cela représenterait un coût économique très important du fait des qualifications des pilotes.



Si cela devait arriver, Pierre-Olivier BANDET (DG HOP AF) annonce que ces avions seraient remplacés par des E-JET mais ne veut pas l'écrire dans la mesure où cette décision appartient à l'actionnaire.

Pendant ce temps KLC va recevoir 35 EJET 195 E2 en remplacement des 190 (15 commandes fermes et 20 options).

**L'UNAC s'interroge sur le non remplacement de nos avions pourtant bien plus anciens et dénonce la différence de traitement entre les différentes filiales du groupe. KLM montre qu'elle a un projet pour sa filiale KLC, ce qui n'est pas du tout la même chose du côté de AF vis-à-vis de HOP.**

La pérennité de HOP est en jeu ! Quelle est la réelle stratégie de la Direction ?



**Adhérez en ligne !**

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>





Nous regrettons **UNE FOIS DE PLUS** l'absence de notre « chef » PNC, **Cécile MALOUX** ou de son adjointe récemment nommée, pour débattre des sujets PNC. Tout comme le PS et les PNT, les PNC n'échapperont pas aux conséquences de cette restructuration. La détresse des PNC est grandissante et bien palpable. **Un sureffectif de 60 PNC est prévu en 2022** lorsque la sortie des ATR et des ERJ sera finalisée.

Cependant, la Direction a émis l'hypothèse (espère?) de nombreux départ à la retraite, notamment chez les CDC.

Demain, le **besoin** en PNC sera de **700 PNC** (350 CDC + 350 HST) alors que **nous sommes 799** aujourd'hui. 350 équipages PNC donc pour 51 charges avions soit **un ratio de presque 7 par avion versus les 5-6 visés par notre DOA** ! Encore une preuve du manque de cohérence de cette Direction.

Valérie ARMENGAU présente à ce Comité d'entreprise les solutions qui seront proposées aux PNC pour pallier ce sureffectif, à savoir :

- ✈ Des mobilités vers AF via des passerelles
- ✈ La mise en place d'une campagne de temps alterné
- ✈ Recours à des sélections CDC

## ✈ Passerelles...

**Passerelles : Pas d'amélioration !!! Le scandale continue !**

Des passerelles seront proposées aux PNC souhaitant partir chez AF, à hauteur de **50 PNC (20 PNC au cours de la saison été 2020 et 30 au cours de la saison hiver 2020-2021)**. Les conditions ne sont pas encore définies, et seront étudiées lors de la réunion du 08 juillet avec Mme Rigail. On remerciera la DPNC pour la reconnaissance de notre travail et la défense de nos intérêts auprès d'AF...

**Ne perdons pas de vue que l'objectif de l'UNAC est l'intégration des PNC avec la création d'un pôle régional au sein d'AF.**

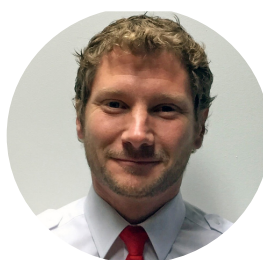
**Vous souhaitez plus d'informations ? Vous avez des questions ?  
Vous pouvez nous contacter :**



Etienne ROSSIGNOL  
etienne@unachop.com  
06.88.59.20.34



Pauline POLONCEAU  
pauline@unachop.com  
06.01.79.61.85



Cédric CHALIGNE  
cedric@unachop.com  
06.20.86.34.27



Frédéric BERZIN  
frederic@unachop.com  
06.43.32.16.31